



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 9 mai 2023

NOUVELLES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES À TRÉOGAT LES 18 ET 25 JUIN 2023 : QUAND ET COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE.

Suite à la démission de tous les conseillers municipaux à TRÉOGAT, une délégation spéciale a été mise en place par la préfecture pour administrer temporairement la commune. Les électeurs sont désormais convoqués pour de nouvelles élections municipales partielles, dont le premier tour aura lieu le dimanche 18 juin et le second tour le dimanche 25 juin.

Ces élections ont pour but la reconstitution du conseil municipal de TRÉOGAT, pour atteindre l'effectif légal de quinze membres.

L'arrêté préfectoral du 14 avril 2023 qui convoque les électeurs précise aussi les délais et les modalités de dépôt des candidatures pour ces élections.

TRÉOGAT étant une commune de moins de 1000 habitants dans laquelle le scrutin uninominal majoritaire est en vigueur, les candidats ont la possibilité de se présenter à l'élection de manière isolée ou groupée.

Pour déclarer sa candidature, il convient de se rendre à la préfecture, soit personnellement, soit en confiant cette démarche à une personne de son choix que le candidat mandate alors pour cela.

Avant le premier tour, les déclarations de candidatures seront reçues à la préfecture :

-les vendredi 26 mai, mardi 30 mai et mercredi 31 mai de 08h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h00,
et

-le jeudi 1er juin de 08h30 à 11h30 et de 13h15 à 18h00.

Toutes les informations utiles aux candidats, notamment les modèles de formulaires de

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

1

42, boulevard Dupleix

29320 QUIMPER Cedex

déclaration de candidatures, sont disponibles en ligne sur le site Internet de la préfecture : www.finistere.gouv.fr à la rubrique : publications / élections / municipales partielles / Tréogat
Pour toute information, et pour prendre rendez-vous pour un dépôt de candidature, il est possible de joindre le bureau des élections de la préfecture au 02 90 77 21 55 ou 02 90 77 21 56 ou 02 90 77 21 57.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

1

42, boulevard Dupleix

29320 QUIMPER Cedex